



CPTS

LYS ARMENTIÈRES

Rapport d'Activité 2025

CPTS LYS ARMENTIÈRES

Rapport d'activité 2025

Indicateurs ACI : exercice du 1er octobre 2024
au 30 septembre 2025

Chers adhérents, chers partenaires,

Ce rapport d'activité illustre une année 2025 particulièrement riche pour la CPTS Lys Armentières.

Grâce à l'implication de nos adhérents, de notre équipe opérationnelle et de nos nombreux partenaires, nous avons poursuivi notre engagement autour de nos priorités essentielles : améliorer l'accès aux soins, renforcer la coordination entre professionnels de santé et développer des actions de prévention au plus près de la population.

Cette année, notre dynamique s'est traduite par des résultats très concrets. Avec un taux d'atteinte global de nos objectifs de 72 %, nous avons notamment réussi à valider 100 % de nos actions en matière de prévention ainsi qu'en qualité et pertinence des soins (sur le volet de la santé mentale), tout en sécurisant l'accès au médecin traitant pour de nombreux patients du territoire. Ces indicateurs, portés par une enveloppe de plus de 88 000 € au titre du financement variable , démontrent l'efficacité de notre organisation.

Les résultats présentés dans ce document témoignent de la dynamique collective qui anime notre CPTS. Ils confirment également que l'exercice coordonné n'est plus une perspective, mais une réalité concrète au service des habitants de notre territoire.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent, par leur temps, leurs idées et leur énergie, à faire vivre cette communauté professionnelle.

L'année 2026 devra nous permettre de consolider les actions engagées et de poursuivre notre développement avec la même ambition : travailler ensemble pour répondre toujours mieux aux besoins de santé de la population.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce rapport d'activité.

Bien confraternellement,
Laurent Susłowicz, Président de la CPTS Lys Armentières



SOMMAIRE

01 . INTRODUCTION..... 3-5

Le territoire en quelques chiffres — La communication— les adhérents et l'équipe de la CPTS — Les outils numériques

02 . MISSION : AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS..... 6

Les soins non programmés — Faciliter l'accès à un médecin traitant

03 . MISSION : STRUCTURER LES PARCOURS PLURIPROFESSIONNELS..... 7-10

La filière gériatrique — L'insuffisance cardiaque — La Santé mentale — Lien ville-hôpital

04 . MISSION : ACTIONS DE PRÉVENTION 11-14

Lutte contre les violences conjugales — Forum des aidants et village santé — Prévention des cancers — Le Sport Santé

05 . MISSION : QUALITÉ ET PERTINENCE DES SOINS..... 15

ETP — Transition Écologique

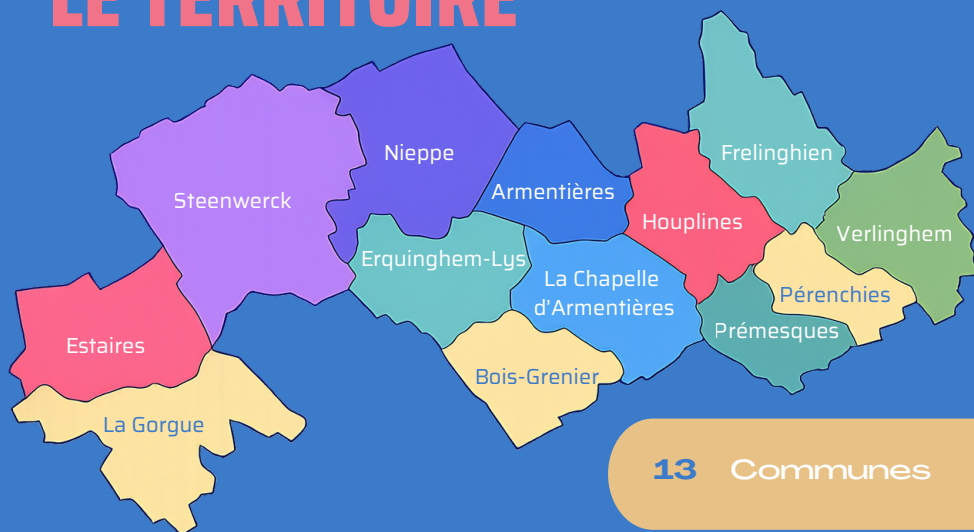
06 . MISSION : ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ 16-17

Formation AFGSU 2 — Conférence Addiction aux Écrans — Formation Dénutrition — Accompagnement à la cessation d'activité

07 . PERSPECTIVES 2026.....18

01 . INTRODUCTION

LE TERRITOIRE



13 Communes

86 000 Habitants
sur le
territoire

La communication



◆ [cpts-lys-armentieres.fr](http://www.cpts-lys-armentieres.fr)

2 600 visites en 1 an



◆ <https://www.facebook.com/cptslysarmentieres>

254 followers



◆ [linkedin.com/company/cpts-lys-armentieres/](https://www.linkedin.com/company/cpts-lys-armentieres/)

504 abonnés



◆ [@CPTSLysArmentieres](https://www.youtube.com/@CPTSLysArmentieres)

15 abonnés, 12 vidéos



◆ [@CPTSLysArmentieres](https://www.instagram.com/CPTSLysArmentieres)

Nos adhérents 2025

La CPTS a compté 182 adhérents en 2025, issus de 14 professions de santé différentes, répartis sur l'ensemble du territoire. L'avenant numéro 3, signé le 20 octobre 2025 avec la CPAM des Flandres et l'ARS Hauts-de-France, liste officiellement les membres de la communauté et formalise les objectifs pour les exercices à venir.

Les masseurs-kinésithérapeutes (50), médecins généralistes (42), infirmiers (34) et pharmaciens (24), constituent les quatre professions les plus représentées dans notre base de contacts, auxquels s'ajoutent orthophonistes, sages-femmes, diététiciens et d'autres professions paramédicales.

L'équipe de la CPTS

L'équipe opérationnelle de la CPTS s'est enrichie en 2025 de trois nouvelles collaboratrices.

Léa Grimmelpont a rejoint la structure en contrat d'apprentissage pour deux ans, en tant que chargée de mission communication et administrative. Elle assure la gestion des réseaux sociaux, l'organisation des événements, le suivi administratif et la promotion de la CPTS auprès des professionnels et des institutions.

Clara Cornil-Evrard a intégré l'équipe en stage de Master 1 ; Coordination des trajectoires de santé. Elle apporte un appui opérationnel sur les parcours de soins, notamment la filière gériatrique et l'insuffisance cardiaque, ainsi que sur les projets d'accès aux soins.

La CPTS s'est également appuyée sur Emmanuelle Ghesquière, psychologue clinicienne, missionnée en tant que prestataire indépendante pour structurer le parcours santé mentale pour les situations non urgentes, en lien avec l'EPSM Lille-Métropole (secteur 59G07), le DAC et les professionnels de ville.



Les outils numériques pour une meilleure gestion des soins



Doctolib Connect

La CPTS Lys Armentières dispose d'un espace communautaire sur Doctolib Connect, accessible gratuitement à tous les professionnels de santé du territoire, qu'ils soient ou non clients Doctolib. Cet outil inclut une messagerie instantanée sécurisée, la discussion autour de cas patients, l'accès à un annuaire de plus d'un million de soignants vérifiés, et la diffusion des informations de la CPTS à ses membres.



L'application Medical Cloud

En matière de gestion de la file active des patients sans médecin traitant, la CPTS a fait le choix en 2025 d'abandonner le logiciel Citana, dont l'adoption par les professionnels de santé libéraux n'a pas atteint le niveau attendu. La CPTS s'est orientée vers une solution plus simple et plus accessible : un formulaire en ligne développé avec Medical Cloud, hébergé sur un serveur certifié HDS, permettant de recueillir et suivre les demandes des patients, en complément de Doctolib Connect pour la coordination entre professionnels.



Télé-expertise psychiatrique avec l'EPSM

Face aux délais d'accès aux consultations psychiatriques et à l'absence de psychiatres libéraux sur le territoire, la CPTS a porté avec l'EPSM Lille-Métropole (secteur 59G07) le lancement officiel de la téléexpertise psychiatrique via la plateforme sécurisée Omnidoc. Désormais opérationnel, ce dispositif permet aux médecins généralistes des communes du secteur 59G07 d'obtenir un avis psychiatrique asynchrone pour leurs patients, de façon simple et sécurisée, avec une réponse rapide sur les situations non urgentes.

02 . MISSION : AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

Les soins non programmés

Le dispositif de soins non programmés constitue l'un des piliers opérationnels de la CPTS. Il permet à tous les habitants du territoire, orientés par le 15, d'accéder rapidement à une consultation médicale en dehors des urgences hospitalières.

En 2025, le dispositif est structuré en trois zones géographiques (Nord, Centre, Sud), chacune disposant d'un médecin volontaire de garde du lundi au vendredi de 8h à 19h. La coordination est assurée par le secrétariat Secrétel, qui réceptionne les appels orientés par la SAS, identifie le patient, contacte le médecin traitant ou le médecin SNP de zone, et organise le rendez-vous.

Zone Nord (7 communes) : Verlinghem, Houplines, Frelinghien, Pérenchies, Prêmesques, La Chapelle-d'Armentières, Bois-Grenier.

Zone Centre (3 communes) : Armentières, Erquinghem-Lys, Nieppe.

Zone Sud (3 communes) : La Gorgue, Estaires, Steenwerck.

Le nombre de médecins participant au SAS a atteint 53 en 2025, dépassant l'objectif fixé à 47 dans notre ACI, un résultat notable qui illustre l'adhésion croissante des praticiens au dispositif. L'analyse des appels traités confirme que 63 % des situations sont résolues directement par un médecin, évitant ainsi un recours aux urgences hospitalières. Un pic d'activité estival structurel a, par ailleurs, été identifié, représentant près d'un tiers des appels annuels, ce qui orientera l'organisation du dispositif pour 2026.

Des axes d'amélioration demeurent cependant identifiés : le sous-recours au SNP dans les communes rurales du territoire, la visibilité du dispositif auprès des patients, et l'interopérabilité avec la plateforme nationale sas.sante.fr.

Simplifier l'accès à un médecin traitant

L'accès au médecin traitant reste un défi central sur notre territoire. Les données CPAM 2025 montrent que le taux de patients en ALD sans médecin traitant s'établit à 2,43% et celui des patients de plus de 70 ans à 3,52% — des chiffres en amélioration par rapport à 2023-2024 mais qui n'atteignent pas encore les objectifs fixés à l'ACI (respectivement 1,50% et 2,5%).

03 . MISSION : STRUCTURER LES PARCOURS

Parcours sortie d'hospitalisation - la filière gériatrique

Le travail collaboratif engagé en 2024 entre la CPTS, le Centre Hospitalier d'Armentières, les Hôpitaux Publics Grand Lille, le DAC Appui Santé des Flandres et l'ensemble des partenaires du territoire a abouti en 2025 à la formalisation du parcours de sortie d'hospitalisation en filière gériatrique. Ce parcours, présenté et déployé lors de la soirée filière gériatrique d'avril 2026, distingue deux niveaux de prise en charge selon la complexité de la situation du patient.

La sortie simple mobilise l'IDE régulateur de parcours, les professionnels de ville et le PRADO pour sécuriser le retour à domicile.

La sortie complexe engage en plus le CLIC, le CRT, le DAC, l'HAD et la plateforme de répit, lorsque la situation médico-psycho-sociale du patient nécessite un accompagnement multidisciplinaire.

L'objectif commun est de sécuriser le retour à domicile, d'éviter les réhospitalisations et d'anticiper les situations de crise.

Sur le plan ACI, la rédaction du parcours et l'identification des deux actions prioritaires ont été validées à 100 %.

Le déploiement opérationnel s'est poursuivi début 2026, notamment lors de la soirée filière gériatrique d'avril 2026.

Dans le cadre du parcours gériatrique, le déploiement des boîtes urgence frigo constitue un axe concret et visible. Ce dispositif simple consiste à placer dans le réfrigérateur du patient une boîte hermétique contenant ses informations médicales essentielles : identité, médecin traitant, infirmier, coordonnées des proches, traitements en cours. Connue des secours et des professionnels de santé, cette localisation standardisée permet d'accéder rapidement aux informations clés en cas d'intervention à domicile, facilitant ainsi la coordination ville-hôpital et limitant les ruptures de parcours.

Plusieurs structures du territoire ont d'ores et déjà adopté ce dispositif, dont le déploiement se poursuit en 2026.



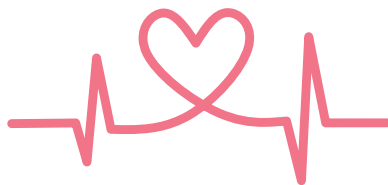
Insuffisance cardiaque : fluidifier le parcours patient

Le groupe de travail interprofessionnel lancé en 2024 a abouti en 2025 à la formalisation complète du parcours insuffisance cardiaque, en cohérence avec l'accélérateur de parcours de l'Assurance Maladie. Ce parcours structure désormais la prise en charge des patients sur l'ensemble du continuum, de la détection précoce des signes d'alerte jusqu'au retour à domicile sécurisé après hospitalisation.

Le parcours s'articule autour de cinq étapes clés : le repérage précoce des signes d'alerte via la fiche réflexe EPOF, le diagnostic et la coordination ville-hôpital avec un accès coupe-file en téléexpertise via Omnidoc, l'optimisation thérapeutique, la surveillance infirmière post-hospitalisation (AMI 5.8), et l'accompagnement du patient dans la durée. Il mobilise un comité de pilotage interprofessionnel réunissant médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens, biologiste, diététicien et partenaires hospitaliers (CHA Armentières, Hôpital Privé Le Bois).

En amont de ce travail, la CPTS avait co-organisé en septembre 2025 une soirée inter-CPTS à la médiathèque de Lomme consacrée à l'insuffisance cardiaque, en présence de la CPTS ASNO, de la CPTS Deûle et Marque et de l'hôpital privé Le Bois. La soirée, animée par deux cardiologues en format conférence-débat, a permis de poser les bases d'une dynamique territoriale partagée.

La rédaction du parcours a été validée à 100 % dans le cadre de l'ACI. Le déploiement effectif des actions constitue l'objectif majeur pour 2026.



Santé mentale : Lutter contre la surexposition aux écrans

La prévention est l'axe pour lequel la CPTS a atteint 100 % de ses objectifs ACI en 2025, grâce à une mobilisation remarquable des professionnels de santé et à des partenariats forts avec les collectivités locales.

Dans le cadre du groupe de travail santé mentale, la thématique de la surexposition des jeunes aux écrans a été au cœur de plusieurs actions. Une soirée de sensibilisation a été organisée, alliant une pièce de théâtre et l'intervention du Dr Pierre Le Moing pour approfondir les échanges sur le sujet. Elle a réuni plus de 70 personnes autour des enjeux liés aux addictions numériques dès le plus jeune âge.



En novembre, c'est au salon de la petite enfance d'Armentières que le groupe de travail a animé un espace d'échanges dédié, abordant les répercussions possibles de la surexposition aux écrans sur le sommeil, l'attention et l'apprentissage des enfants. Une journée riche en rencontres et en partage, au service des familles du territoire.

Groupe de travail santé mentale

Dans la continuité de ces actions de sensibilisation, la CPTS a structuré en fin d'année 2025 un groupe de travail santé mentale formalisé, piloté par Céline Lesage en tant que référente et appuyé par Emmanuelle Ghesquière, psychologue clinicienne missionnée en tant que chargée de mission.

Ce groupe poursuit deux objectifs inscrits à l'ACI : l'élaboration d'un protocole simplifié d'orientation en situation non urgente, co-construit avec l'EPSM Lille-Métropole et les partenaires du territoire, visant à intégrer au moins 70 % des médecins généralistes dans un circuit d'adressage clair et partagé ; et le développement de la téléexpertise psychiatrique sur le secteur G07, avec un objectif de 20 demandes dans les 12 mois suivant le lancement du dispositif via Omnidoc.

Les Directives anticipées et le lien ville-Hôpital

Dans la continuité de l'engagement initié en 2024, la CPTS a poursuivi en 2025 sa campagne de sensibilisation aux directives anticipées : diffusion d'affiches en salle d'attente, de flyers patients et d'une vidéo Mon Espace Santé produite par l'Assurance Maladie.

L'objectif reste le même : que chaque patient puisse exprimer ses volontés de fin de vie avant que la situation l'impose et la mobilisation des professionnels du territoire pour relayer ce message au quotidien.



04 . MISSION : PRÉVENTION ET SANTÉ

La prévention des violences conjugales et intrafamiliales

La lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales est au cœur des priorités de la CPTS.

Cette ambition s'est traduite par un temps fort le 27 novembre, avec une soirée de sensibilisation portée par l'Union des URPS et l'URPS Médecins Libéraux, à destination des professionnels de santé du territoire (près de 100 participants).

Réalisée en format spectacle-débat, cette soirée a permis des échanges riches entre professionnels de santé et acteurs clés : l'association SOLFA (dispositif OLYMPE), le réseau Réviff et les membres du commissariat d'Armentières. En croisant les regards médicaux, associatifs et juridiques, ce moment a permis de renforcer la capacité des soignants à repérer, orienter et accompagner les victimes, dans une logique de meilleure coordination territoriale.



Forum des aidants

La CPTS Lys Armentières a également participé au Forum des Aidants organisé par la ville d'Armentières le 17 septembre 2025, afin d'échanger autour de plusieurs thématiques de santé et de prévention.

À cette occasion, de nombreux sujets ont pu être abordés : l'accès aux soins non programmés, la recherche d'un médecin traitant, les directives anticipées ou encore l'activité physique adaptée. Plus de 50 boîtes urgence frigo ont également été distribuées au cours de la journée afin de sensibiliser le public aux bons réflexes en cas d'urgence.



Octobre Rose

Dans le cadre d'Octobre Rose, mois de sensibilisation au cancer du sein, la CPTS a participé aux Color Run de Nieppe et d'Armentières.

Ces événements ont été l'occasion de mettre à l'honneur la prévention et le dépistage, dans une ambiance conviviale et sportive.

De nombreuses personnes ont pu être sensibilisées aux bons gestes pour leur santé, notamment à l'autopalpation sur le stand de la CPTS, qui a également profité de ces temps de rencontre avec le grand public pour faire connaître ses actions et ses dispositifs de coordination des soins.



Mars Bleu

Pour Mars Bleu, campagne nationale de dépistage du cancer colorectal, la CPTS a renouvelé son engagement actif sur le terrain. Nous avons distribué des kits de communication dans 24 officines du territoire et nous étions présents sur le marché d'Armentières pour aller à la rencontre du public. Cette action de proximité a permis d'aborder le sujet de manière conviviale grâce à des jeux interactifs et la présence de la mascotte Gaston Le Côlon, qui a su toucher toutes les générations.

Pour la deuxième année consécutive, cette mobilisation confirme l'ancrage de la CPTS dans les campagnes nationales de dépistage.

Le Sport Santé



En 2025, la CPTS a consolidé les bases du projet Sport Santé sur ordonnance : recensement des offres d'Activités Physiques Adaptées disponibles sur le territoire, création d'un flyer d'information à destination des patients, et présence sur les forums santé pour faire connaître le dispositif auprès des professionnels et du grand public.

Ce travail de référencement et de communication prépare le déploiement opérationnel prévu en 2026, avec la réalisation de bilans sport santé et l'organisation de journées dédiées.



Village santé d'Armentières

Le 26 mai 2025, la CPTS a participé pour la première fois au village santé "Bien-être et vivre ensemble", organisé par la ville d'Armentières. Stands thématiques, échanges avec le grand public, présence de nombreux partenaires de santé : une journée conviviale et pédagogique pour porter les messages de prévention au plus près des habitants.

Point fort de l'édition : des jeux interactifs sur le consentement animés auprès des enfants des écoles primaires du territoire, abordant ce sujet essentiel de façon ludique et adaptée.



L'accès direct en kinésithérapie

En novembre 2025, la CPTS a organisé une soirée dédiée à l'accès direct en kinésithérapie à la Maison de Cure d'Armentières, animée par Vincent Moreau, président de l'URPS Masseurs-Kinésithérapeutes. Cette soirée a permis de présenter l'expérimentation nationale lancée en juin 2025, dont le département du Nord fait partie parmi 20 départements pilotes.

Issue de la loi du 20 mai 2023, elle permet aux patients d'être pris en charge directement par un kinésithérapeute adhérent à la CPTS, sans ordonnance, dans la limite de 8 séances sans diagnostic médical préalable. Le kinésithérapeute doit s'être préalablement déclaré auprès de l'ARS et justifier de son adhésion à la CPTS. Il transmet bilan et compte rendu au médecin généraliste, et oriente le patient vers lui en l'absence d'amélioration.



Prévention au collège Jean Rostand

Une action de sensibilisation à la vaccination HPV a été conduite au collège Jean Rostand d'Armentières. Quatre intervenants ont tenu des stands d'information lors des réunions parents-professeurs. Sur 46 parents sondés, 42 ont estimé l'information utile et 9 parents ont déclaré envisager la vaccination suite aux échanges. Les actions HPV en milieu scolaire ont été validées à 100% dans le cadre de l'ACI.

Le collège nous a également accueilli pour une intervention riche en échanges sur la santé sexuelle. Les parents et les élèves ont pu aborder de manière ludique des thématiques essentielles comme les infections sexuellement transmissibles (IST) et le consentement.



05 . MISSION : QUALITÉ ET PERTINENCE DES SOINS

Transition écologique et perturbateurs endocriniens

QUIZ



Dans le cadre de sa démarche de transition écologique, la CPTS a fait appel à l'association Coup de Théâtre et à ses comédiens pour l'écriture des scénarios et la réalisation en 2025 de 4 vidéos courtes portant sur les perturbateurs endocriniens.

Ce travail s'est traduit par des vidéos pédagogiques qui abordent plusieurs thématiques : les textiles, les gels douche, les déodorants et les contenants en plastique.

Ces vidéos proposent des gestes simples et accessibles pour limiter l'exposition au quotidien. Leur diffusion a débuté en mars 2026.

L'ensemble des ressources est disponible en flashant le QR code ci-contre.

ETP - Education thérapeutique du patient

En 2025, la CPTS Lys Armentières a développé plusieurs programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) sur le territoire. Le programme ETP diabète a permis d'accompagner 11 patients à travers 5 ateliers animés par une équipe pluriprofessionnelle composée de diététiciens, infirmiers et professionnels de santé du territoire.

Un second programme dédié aux patients sous traitements anticancéreux oraux a également été mis en place, avec 5 patients accompagnés lors d'un premier cycle de 5 ateliers encadrés par deux professionnels formés à l'ETP.

Le développement de cette offre et son déploiement sur l'ensemble du territoire constitueront un objectif important pour 2026.



06 . MISSION : ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Formation AFGSU 1 et AFGSU 2

En 2025, la CPTS a proposé pour la première fois des sessions de formation aux Gestes et Soins d'Urgence en deux niveaux — AFGSU 1 et AFGSU 2, ouvertes aux professionnels de santé libéraux comme aux personnels administratifs du territoire. Les retours des participants ont été très positifs, témoignant d'un réel besoin de montée en compétences collectives face aux situations d'urgence.



Fort de ce succès, une nouvelle session AFGSU 2 est d'ores et déjà programmée en septembre 2026.

Formation Surexposition aux écrans



En mai 2025, la CPTS a organisé à la Maison de Cure d'Armentières une conférence destinée aux professionnels de santé et de l'éducation sur la surexposition des jeunes aux écrans, animée par le Dr Pierre Le Moing. Au-delà de la sensibilisation, l'objectif était concret : permettre à chaque professionnel de repartir avec des stratégies directement applicables en cabinet ou sur son lieu d'exercice pour prévenir et agir face à ce phénomène croissant.

La soirée a également posé les bases d'un groupe de travail interprofessionnel dédié à cette thématique, qui s'est ensuite structuré tout au long de l'année.

Formation sur la dénutrition

En avril 2025, la CPTS a organisé un atelier de sensibilisation à la dénutrition destiné aux aidants et soignants à domicile, animé par Amandine Musseau, diététicienne.

La CPTS a également proposé à Verlinghem une conférence santé grand public intitulée « L'alimentation, pilier de votre santé », autour des conseils pratiques pour prendre soin de sa santé grâce à l'alimentation.



Accompagnement des médecins généralistes en cessation d'activité

La CPTS a formalisé en 2025 une offre de service pour accompagner les médecins en anticipation de leur départ à la retraite, avec pour objectif principal d'assurer la continuité des soins pour leurs patients, en particulier ceux en affection de longue durée (ALD).

Ce dispositif, nouvellement inscrit à l'ACI, s'articule autour de deux volets. Un livret d'information a été conçu à destination des médecins partant en retraite, couvrant les démarches administratives, la cession du cabinet et la transmission des dossiers patients. En parallèle, un protocole de liaison a été mis en place pour orienter les patients sans médecin traitant vers le formulaire de recherche de médecin traitant de la CPTS, avec une priorité accordée aux patients en ALD. Les médecins concernés sont invités à relayer le dispositif auprès de leurs patients avant leur départ, avec un appui en supports de communication sur demande.



07. PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité de l'ensemble des actions menées jusqu'à présent. Elle sera l'occasion de poursuivre les projets engagés et de continuer à répondre aux besoins des habitants de notre territoire et des professionnels de santé.

Concernant l'accès facilité à un médecin traitant, la CPTS a dans un premier temps déployé début 2026 une campagne d'envergure : plus de 1 000 sachets pharmacies personnalisés distribués dans l'ensemble des officines du territoire.

Par ailleurs, 5 000 courriers ont été envoyés en partenariat avec la CPAM des Flandres, ainsi que la mise en ligne du nouveau formulaire via Medical Cloud pour suivre en temps réel les demandes des patients sans médecin traitant.



Pour maintenir les actions engagées autour de la filière gériatrique en 2025, l'année 2026 devra permettre de poursuivre le renforcement des liens entre les professionnels de santé de ville, les établissements hospitaliers et les structures du territoire.

Les échanges pluriprofessionnels menés ont mis en évidence l'importance d'une meilleure connaissance des ressources locales afin de faciliter l'orientation et l'accompagnement des patients âgés, notamment dans les situations de retour à domicile ou de soins palliatifs. Ainsi, la soirée pluriprofessionnelle dédiée à la filière gériatrique, organisée en avril 2026 a permis de mettre en évidence ces besoins, au travers de différents ateliers d'échanges dans le but de déployer les actions en faveur d'une meilleure fluidité des parcours de soins.



Merci à vous !

Nous tenions à vous remercier chaleureusement pour avoir passé cette année de nouveau à nos côtés ainsi que pour votre soutien sans faille.

Grâce à la complémentarité de notre réseau, nous renforçons chaque année l'offre de soins sur notre territoire. Votre participation à nos projets, votre présence et vos échanges contribuent pleinement à la dynamique et à la pérennité de notre CPTS.

La CPTS Lys Armentières n'existerait pas sans vous, chers adhérents et partenaires.



J'adhère à la CPTS !

**Assemblée générale
4 juin 2026**